



7e rallye national VHC " Roger FOURNIER " - 25 & 26 février 2022

A retourner accompagné obligatoirement des droits d'engagements d'un montant de 450€ (ordre rallye de la Côte Fleurie) avant le lundi 14 février 2022 minuit (cachet de la poste faisant foi) à Stéphane DULONG - 12 Rue de Tadoussac - 14600 HONFLEUR

Réservé à l'organisation - Ne rien y inscrire !

N° de course	N° d'ordre	Date d'engagement	Groupe	Classe	Règlement Chèque Espèces Virement	Vérifications	
						Administratives	Techniques
	Pilote		Copilote			Voiture	
Nom / Prénom :						Groupe	Classe
Adresse :						Marque	
Code postal :						Modèle	
Ville :							
Date de naissance :						Année	
Lieu de naissance :							
N° de permis :						Cylindrée	
Délivré le :							
Préfecture :						N° passeport	
Nationalité :							
N° de téléphone :						N° homologation	
E-mail :						N° immatriculation du camping-car	
Code ASA :							
N° de licence :						Ecurie :	
N° de téléphone pendant le rallye :							
<p><i>Nous concurrents, reconnaissons avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur de la FFSA et connaître le règlement particulier de l'épreuve. Nous certifions être en possession de notre permis de conduire le jour de l'épreuve et être titulaire d'une licence en cours de validité. De part nos signatures, nous déclarons que les informations portées sur cette demande d'engagement sont sincères et véritables. Nous déclarons également que le véhicule est conforme au règlement technique FFSA en vigueur.</i></p>							
Signature Pilote		Signature Copilote			Fait à		
					Le		